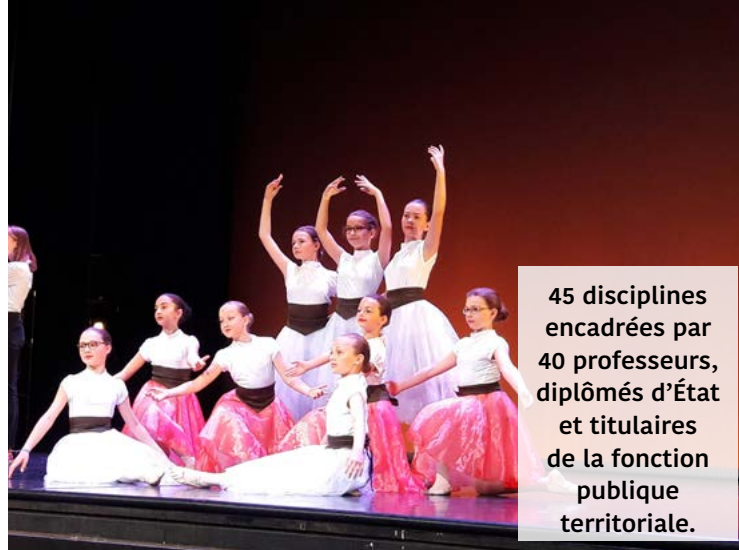




Les enseignements

- **Classe musicale à horaires aménagés (CHAM)**
 - Orchestres à l'école Mitterand de Vernon,
 - Chant choral à l'école Pierre-Bonnard de Vernon,
 - Théâtre à l'école du Moussel de Vernon,
 - Danse à l'école du Parc de Vernon,
- **Culture et création**
 - Éveil artistique (4,5 et 6 ans),
 - Formation et culture musicale,
 - Musique électroacoustique.
- **Instruments à vents**
 - Bois : flûte à bec, flûte traversière, traverso, hautbois, basson, clarinette et saxophone.
 - Cuivres : cor, trompette et trombone.
- **Instruments à cordes**
 - Cordes frottées : violon, alto, violoncelle, et contrebasse.
 - Cordes pincées : guitare et harpe.
- **Chant, danse, théâtre**
 - Filières vocales, danse classique, théâtre.
- **Claviers et percussions**
 - Clavecin, orgue, piano, accordéon, percussions.
- **Pratiques collectives**
 - Chorales, musique de chambre, ensembles à vent, à cordes, instrumentaux, de musiques anciennes et de musique folk.



45 disciplines encadrées par 40 professeurs, diplômés d'État et titulaires de la fonction publique territoriale.

FORMATION ET SPECTACLE

UNE MISSION : ENSEIGNER

Conservatoire à Rayonnement Intercommunal (C.R.I.), l'établissement accueille chaque année 730 élèves de tous âges et tous niveaux. L'Espace Philippe-Auguste offre un cadre privilégié à l'apprentissage des arts de la scène avec des salles de classe, un petit théâtre, une salle polyvalente et un auditorium de 480 places.

La qualité de l'enseignement du conservatoire est reconnue depuis 1969 par un agrément du Ministère de la Culture.

Les diplômes délivrés

- Le Brevet de fin de second cycle
- Le Certificat d'Études (musicales, théâtrales ou chorégraphiques) après le cycle 3



MODALITÉS D'INSCRIPTION

Chaque classe a un potentiel de places limitées. Vous serez admis dans la discipline de votre choix par ordre d'arrivée des inscriptions. S'il ne reste plus de place dans la discipline souhaitée, une autre vous sera proposée. Les élèves ont à acquitter un droit d'inscription annuel. Le paiement peut être réglé :

- en 3 fois pour les anciens élèves (1/3 en juin, 1/3 en septembre et 1/3 en décembre).
- en 2 fois pour les nouveaux élèves (2/3 en septembre et 1/3 en décembre).

Vous êtes déjà élève et vous souhaitez vous réinscrire pour 2020-2021 ?

Réinscriptions des anciens élèves

du 08 au 26 juin (lundi, mardi, jeudi, vendredi : 14h-18h / mercredi : 9h30-12h / 13h30-17h)

C'est votre première inscription ?

Pré-inscriptions des nouveaux élèves

du 17 au 26 juin (lundi, mardi, jeudi, vendredi : 14h-18h / mercredi : 9h30-12h / 13h30-17h)

A confirmer pour tous à la rentrée

Entre le 31 août et le 4 septembre (tous les jours de 10h-12h et de 14h-18h)

Pas d'inscription le samedi



Conservatoire

12, avenue Victor Hugo
27200 Vernon
Tél : 02 32 64 53 14
conservatoire@sna27.fr

sna27.fr



Inscriptions 2020-2021

Musique, art dramatique et danse

Vernon

sna27.fr

Impression Lescure-Théol 02 32 77 32 40 - Crédit photos : Service communication SNA



Seine
Normandie
AGGLOMÉRATION



Le Conservatoire à rayonnement intercommunal est intégré à l'Espace Philippe-Auguste



LIEU DE FORMATION ARTISTIQUE ET D'APPRENTISSAGE

MUSIQUE

Trois disciplines obligatoires : formation musicale, instrument et pratique collective. Le cursus commence à 7 ans et se déroule sur trois cycles. Éveil musical dès 4 ans (cours hebdomadaire). Initiation instrumentale dès 6 ans.

ART DRAMATIQUE

Initiation à l'art dramatique dès l'âge de 10 ans. Le cursus commence à 15 ans (deux cours hebdomadaires). Admission définitive après trois cours d'essai.

DANSE

Classe d'éveil dès 4 ans. Le cursus commence à 8 ans et se déroule sur deux cycles de 4 années chacun (deux cours hebdomadaires). Admission définitive après trois cours d'essai.



Les cycles sont écourtés ou allongés selon le rythme d'acquisition de l'élève.



Le Conservatoire de Vernon, les écoles de Saint-Marcel et des Andelys (Réseau des établissements d'enseignement artistique) mettent en commun leurs installations. Certains cours/horaires peuvent se dérouler dans l'un ou l'autre des établissements.

Les tarifs du conservatoire

Habitants de SNA	JEUNES de 4 à 20 ans		ADULTES dès 20 ans	
	Plein tarif	Tarif réduit	Plein tarif	Tarif réduit
Formule Éveil	130 €	110 €	-	-
Formule voix (Chorale enfants, électroacoustique, CHAM)	190 €	150 €	305 €	240 €
Formule Musique (Cursus)	315 €	245 €	515 €	410 €
Formule Double (cursus + ins. Sup. ou art de la scène)	530 €	390 €	900 €	700 €
Formule Danse ou théâtre	245 €	175 €	380 €	310 €
Pratique collective seule	70 €	-	70 €	-
Formule Instrument seul •	235 €	-	385 €	-
Formule Formation Musicale seule •	85 €	-	135 €	-
Formule Conventionnée (Partenariat associatif) •	245 €	175 €	380 €	310 €
Musique de chambre	135 €	105 €	215 €	165 €

Habitants hors SNA	JEUNES de 4 à 20 ans	ADULTES dès 20 ans
	Plein tarif	Plein tarif
Formule Éveil	300 €	-
Formule Voix et électroacoustique	415 €	605 €
Formule Musique (Cursus)	750 €	1 105 €
Pratique collective seule	100 €	100 €
Formule Instrument seul •	530 €	745 €
Formule Formation Musicale seule •	225 €	365 €
Formule Danse ou théâtre	550 €	740 €
Formule Conventionnée (Partenariat associatif) •	670 €	1 035 €
Musique de chambre	330 €	480 €

- Uniquement si la formation musicale est faite dans un autre établissement du réseau.
- Uniquement si la pratique instrumentale est faite dans un autre établissement du réseau.
- Chœur d'Annebault, société philharmonique de Vernon, Orchestre symphonique.

Un tarif réduit est consenti à l'adhésion d'un ou plusieurs élèves d'une même famille. Des locations d'instruments de musique sont possibles pour les élèves débutants.



...DES ARTS DE LA SCÈNE